

PRÉSENTATION DE L'AVANCÉE DU PROJET TRAMWAY - CONSEIL DE QUARTIER CHEMIN VERT – MERCREDI 27 MARS 2024

Concertation continue sur le projet d'extension du réseau de tramway

8 participants étaient présents.

Présentation réalisée par :

- Nicolas JOYAU, Vice-Président en charge des mobilités de Caen la mer ;
- Martin ODEN, Directeur de la Maîtrise d'ouvrage de la société Transamo;
- Christophe THATCHER, Directeur du groupement Trameo – en charge de la Maîtrise d'œuvre ;
- Gervais SENFARA, Chargé du suivi du projet tramway – Direction projet tramway de Caen la mer ;
- Forlane GHIDINA, Architecte du groupement Trameo.

Lors de ce nouveau temps d'échanges, les résultats des études d'avant-projet et la conception, telle qu'elle est imaginée aujourd'hui avec l'ensemble des aménagements périphériques, ont été restitués conjointement par la Maîtrise d'ouvrage déléguée et la Maîtrise d'œuvre, aux conseillers des quartiers où l'extension du tramway sera aménagée. Dans le cadre de cette nouvelle phase, les modifications évoquées lors des précédents conseils de quartiers et réunions publiques qui se sont tenus en fin d'année 2023, ont été intégrées aux aménagements, notamment sur le secteur du Chemin Vert.

Plans présentés : du terminus de Saint-Contest Athéna, jusqu'au boulevard Dunois (limite sud pour le quartier du Chemin Vert).

Présentation par M. Oden : A terme, les pistes cyclables seront réalisées en enrobé rouge-brun pour permettre leur identification et éviter les conflits d'usages entre piétons et vélos et éveiller l'attention des automobilistes.

- *Les parkings relais sont pleins le vendredi soir, comment vont faire les gens pour se garer sur la rue de Champagne s'il n'y a plus parking dans ce secteur ?*

Réponse de M. Oden : le stationnement restera disponible sur la poche située à l'Est du parking relais.

Réponse de D. Duval : sur la route de Bourgogne nous avons comptabilisé plus de 150 places disponibles le midi.

Réponse de N. Joyau : nous sommes obligés d'aménager un parking relais en extrémité de la ligne du tramway. Quand le Cadran, l'hôtel des associations sera ouvert, quand le secteur Authie Nord sera avancé. D'ici l'été, il y aura un transfert des associations vers ce nouveau bâtiment, certains bâtiments au niveau de Jacquard

vont être démolis. Pendant un temps, pendant la durée du chantier tramway, nous allons recréer une poche de stationnement au niveau des bâtiments démolis au niveau de Jacquard, qui sera à proximité du centre commercial notamment. A plus long terme, on maintiendra du stationnement sur le secteur Jacquard, peut-être moins que ce qu'il y aura pendant le chantier tramway.

Réponse de M. Oden : les personnes qui viennent stationner dans ce secteur pour prendre la ligne de bus 1 pourront se stationner sur le parking-relais, car gratuit pour les personnes qui prennent le bus. Des places de stationnement seront donc libérées dans ce secteur.

- *Comment feront les camions de livraison, de déménagement, les ambulances pour accéder à cette barre d'immeubles, rue de Champagne ?*

Réponse de M. Oden : ils pourront toujours accéder au parking. Le stationnement des camions de déménagement est autorisé par un arrêté de voirie pour une occupation temporaire. Les cheminements piétons ne sont pas accessibles aujourd'hui en voiture et ils ne le seront pas demain. On ne touchera pas au pied d'immeuble.

Concernant la question du trafic sur la route de Rosel, la maîtrise d'œuvre a mené des études de circulation sur cette route ainsi que sur l'avenue Mountbatten. Ce qui était initialement prévu c'est l'aménagement de deux fois une voie de chaque côté. Aujourd'hui, la conception prévoit une deuxième voie qui permet de tourner à gauche que ce soit de route de Rosel vers St Contest /Folie Couvrechef ou de Mountbatten vers Maréchal Juin/Chemin Vert. Cela permet de répondre en partie aux enjeux de circulation. Le tramway va offrir une alternative à une partie des automobilistes. Par ailleurs, la création des voies dédiées au tourne-à-gauche facilitera la circulation pour les personnes qui vont tout droit ou à droite.

Concernant la traversée de l'avenue du Maréchal Juin : pour la connexion entre les pôles de l'école E2SE et FFBTP et la zone commerciale. Il avait été envisagé de créer une traversée piétonne au niveau du cheminement existant. Cette option n'a pas été retenue, car elle nécessitait l'aménagement d'un ralentisseur supplémentaire à ceux déjà prévus au niveau de la station, ce qui aurait été redondant. D'autre part, il y a une traversée piétonne obligatoirement au bout de la station, à une dizaine de mètres environ. L'objectif est de sécuriser cette traversée.

Le projet que vous voyez dessiné ici est porté par la DREAL sur l'aménagement du périphérique, avec un nouveau dessin de bretelle. Cette nouvelle bretelle sera plus proche du pont et alignée avec la bretelle d'entrée. L'ensemble sera géré par un carrefour à feux pour le sécuriser. Le tramway passera dans ce carrefour à feux également, ce qui va permettre de sécuriser la traversée piétonne avec des feux.

Réponse de N. Joyau : Nous faisons un pont spécifique pour le tramway, les piétons et les vélos.

- *A la dernière réunion nous avons demandé la création d'un passage piétons au niveau de la sortie des écoles. Qu'en est-il ?*

Réponse de M. Oden : il sera rapproché de l'école, nous sommes en relation avec l'école de l'E2SE, sur le travail des cheminements piétons.

- *Les usagers du tramway ne risquent-ils pas de se garer sur le parking du Super U ou de l'hôtel ?*

Réponse de D. Duval : Super U fait de la prévention auprès des étudiants pour qu'il ne soit pas utilisé comme un parking relais. Les étudiants ou les personnes qui viennent de Saint-Contest, devront garer leurs voitures au parking relais et ensuite prendre le tramway.

Présentation des plans du secteur rue de Touraine :

M. Oden : Lorsque l'on passe le boulevard périphérique, côté rue de Touraine, le projet prévoit la création d'une continuité cyclable jusqu'au projet d'aménagement qui va assurer la continuité jusqu'à la rue d'Authie. L'ensemble de cet aménagement sera sécurisé pour les vélos, puisqu'on est au niveau d'une sortie de périphérique en les séparant des autres flux de circulation.

Au niveau des carrefours, on conserve un carrefour similaire à ce qui existe entre la rue du Chemin Vert et la rue de Touraine, avec la possibilité de rejoindre le périphérique ou la rue de Champagne.

La rue de Champagne est fermée au niveau de l'intersection rue de Champagne et de la plateforme tramway, dans le cadre de la réalisation du parking-relais.

La nouveauté se situe au carrefour avec la rue de Bourgogne : l'objectif est de supprimer les feux de ce carrefour, afin d'éviter d'avoir les deux carrefours côté à côté, ce qui pourrait complexifier la circulation. La rue de Bourgogne ne sera praticable qu'à droite pour accéder au centre-ville. Dans le cas contraire, les habitants seront invités à reprendre le barreau situé là au niveau du parking relais, en direction de la chaufferie, pour rejoindre la rue de Touraine ou se diriger vers la rue d'Authie.

Le réseau de bus continuera de desservir le quartier du Chemin Vert. L'objectif du futur réseau de bus est qu'il soit complémentaire et en connexion direct avec le réseau tramway. La réorganisation du réseau de bus est actuellement à l'étude.

- *L'Université et le CHU seront -t-il toujours accessibles en bus ?*

Réponse de M. Oden : Vous aurez la possibilité de prendre le tramway et de faire une correspondance tramway. Avec un tramway toutes les 10 minutes, vous mettrez peu de temps pour arriver à destination.

Réponse de N. Joyau : la ligne 6 qui fait la liaison avec la folie Couvre-Chef n'a pas vocation à bouger, et le quartier va continuer à être irrigué par des bus. La ligne 1 qui suit majoritairement le tracé du tramway sera revue pour ne pas doubler les moyens de transports.

Présentation des plans sur le secteur du centre commercial de la Halle Molière, au niveau de la station Molière :

Présentation par F. Ghidina : Le plateau Molière constitue le cœur du quartier, qui est un pôle d'attraction. La station s'inscrirait en continuité du centre commercial actuel. Le béton permet d'identifier la zone comme la place centrale.

Réponse de N. Joyau : on travaille avec des professionnels de santé pour qu'un pôle de santé vienne s'installer sur le site Jacquard, à l'arrière de la Halle Molière.

- *Où se gareront les habitants de la tour Molière ?*

Réponse de M. Oden : Les habitants disposent d'un parking souterrain dans la tour.

- *Tous les locataires ne disposent pas d'une place de parking souterrain, car c'est un coût qui s'ajoute au loyer.*
- *Il y avait un immeuble de prévu dans ce secteur ?*

Réponse de N. Joyau : il s'agit d'une résidence pour les seniors. La poche de stationnement sera temporairement plus grande tant que l'espace sera inutilisé. In fine nous n'aurons pas la possibilité d'avoir exclusivement du stationnement sur le secteur Jacquard.

- *Dans plusieurs quartiers, le problème de stationnement est récurrent.*

Réponse de M. Oden : On maintient du stationnement dans la rue du Chemin Vert. L'arrivée du TCSP vient prendre de l'espace pour apporter des alternatives. L'objectif des prochaines années est de générer du transfert d'usages, même si tous les usagers n'utiliseront pas le tramway.

Réponse de N. Joyau : nous verrons avec les bailleurs, s'il ne serait pas possible de réduire le coût de location de ces places de parkings en souterrain, symboliquement, pour qu'elles soient utilisées. Cela éviterait de créer de nouvelles places en surface.

- *La bibliothèque va-t-elle rester au même endroit ?*

Réponse de D. Duval : dans les projets, la bibliothèque sera annexée avec le nouveau pôle de vie.

Réponse de N. Joyau : l'objectif est d'aménager un pôle central d'équipements publics et de commerces.

- *La rue Pierre Corneille restera-telle ouverte ?*

Réponse de M. Oden : les rues Corneille, Molière resteront ouvertes et seront gérées par feux, pour permettre la traversée du tramway en sécurité, de la même manière sur la rue Schuman.

La rue Châteaubriand, qui comptait parmi les interrogations des habitants de la barre d'immeubles du Belvédère, restera ouverte pour la sortie depuis cette voie. Cela permettra de maintenir le fonctionnement actuel pour les habitants de cette résidence. Nous sommes par ailleurs en discussion avec les habitants de la Résidence Belvédère, pour une acquisition foncière qui permettrait de faire passer une piste cyclable, ainsi que la plateforme de tramway, les trottoirs et la voirie. Les sens de circulation sont maintenus jusqu'à la rue Alfred de Musset. La piste cyclable se poursuit jusqu'au boulevard Dunois de manière continue, en réduisant l'impact sur la végétalisation en place, notamment au niveau du parc de Secqueville, précieux au niveau du quartier. La rue du Chemin Vert porte également un projet de revégétalisation sur sa partie sud, avec des plantations d'alignements d'arbres. Du stationnement est conservé sur la partie ouest de la rue avec des arbres de part et d'autre, ce qui permet de rendre plus qualitatif l'aménagement de cette rue. Un alignement d'arbre de part et d'autre de la plateforme tramway avec un cheminement piétons permettant de déambuler rue du Chemin Vert.

- *Quelles essences d'arbres seront utilisées ?*

Réponse de F. Ghidina : la surface est importante dans la prise en compte du choix de l'essence. En dessous d'1m de profondeur, ce n'est pas intéressant pour les racines. Le principe développé le long du tramway est d'avoir des fosses continues pour assurer la pérennité des arbres et un meilleur développement des racines. Lorsque l'espace le permet, on plante des arbres, et sur des endroits plus contraints, la végétalisation sera plus basse pour encadrer la plateforme.

Réponse de N. Joyau : ce qui est évoqué par l'architecte est que l'on ajoute des arbres là où il n'y en pas.

- *Qu'est-ce qui sera mis à la place des haies ?*

Réponse de M. Oden : sur la partie la plus étroite, la haie ne peut pas être remplacée. Sur la partie située du côté du parc de Secqueville, un alignement d'arbres viendra en remplacement de la haie.

La station Stockholm sera implantée au niveau de l'arrêt de bus actuel, situé devant la crèche jaune, et une autre à l'angle du boulevard Dunois et de la rue du Chemin Vert, qui permet à la fois de desservir du quartier Saint Paul, du groupe scolaire Fernand Léger et du quartier Hastings. Un parking vélo gratuit, et en libre accès, sera accolé à la station.

Au niveau du parking relais et du carrefour de Rosel, des véloparks Twisto sécurisés seront implantés.

Par ailleurs, les terrains de pétanque sont en partie impactés par le passage du tramway. L'objectif est d'en reconstituer un maximum dans la surface disponible.

Les immeubles gérés par Caen la mer Habitat, seront démolis dans le cadre d'une opération indépendant du projet tramway, ce qui nous permet de bénéficier d'un espace plus qualitatif.

Réponse de N. Joyau : Caen la mer Habitat avait prévu, initialement, de démolir la deuxième rangée de bâtiments. A la demande de certains habitants du quartier et des administrateurs, la Ville a demandé à Caen la mer Habitat d'en conserver une partie, pour l'histoire de ces constructions. Ces bâtiments, afin de pouvoir être loués, vont être réhabilités par Caen la mer Habitat, car ils ne sont plus aux normes énergétiques. Comme l'intérêt est de garder leur qualité patrimoniale, la réhabilitation sera effectuée de l'intérieur. Les surfaces étant petites, n'étant plus aux standards d'aujourd'hui, il va être nécessaire de faire des regroupements de logements. Caen la mer Habitat va reconstruire des logements impasse de Loué et impasse Cussy, notamment une résidence pour les seniors et du logement locatif social aux normes PMR. Sept petites maisons vont être construites par Caen la mer Habitat pour du logement locatif social, tout comme à l'extrémité du gymnase du quartier Saint-Paul.

Une concertation sur le devenir du parc de Secqueville sera organisée avec les habitants, indépendamment du projet tramway, pour faire un état des lieux et voir comment faire évoluer les fonctionnalités de ce parc.

- *Sur cet espace les voitures circulent-elles également ?*

Réponse de M. Oden : la piste cyclable empiète sur la voirie qui va être maintenue pour la connexion entre les rues de Norrey, de Secqueville et de Francqueville. Le terrain de sport est préservé. De l'espace sera pris pour les besoins du projet, sur l'espace vert situé devant, pour réaliser la liaison cyclable. La rue de Secqueville sera fermée par rapport à la rue du Chemin Vert, cependant une circulation interne est conservée.

Réponse de N. Joyau : la rue de Secqueville est fermée pour deux raisons : on ne peut pas ajouter un carrefour à feux supplémentaire, ce qui arrêterait le tramway consécutivement à 50 mètres. Plus on a de rues parallèles au boulevard Dunois, plus cela génère de shunts dans les quartiers. Il existe une problématique des voitures qui traversent dans les petites rues quand il y a un embouteillage sur le boulevard. Cette rue ne pourra donc plus être empruntée pour un usage de circulation de transit. Le stationnement sera conservé aux abords de la Maison de quartier.

- *Les arbres rue du Chemin Vert seront-ils conservés ?*

Réponse de M. Oden : les croix rouges que vous voyez sur les plans représentent les arbres qui seront supprimés, et il y en a un certain nombre. Les plus gros sujets seront cependant conservés. La haie sera également supprimée au niveau de la partie basse de la rue du Chemin Vert / quartier Saint-Paul. Ce qui est en vert symbolise les replantations.